

## Quelques remarques sur *tout* FCi

Cet exposé porte sur l'emploi FC du déterminant *tout*.  
Après avoir défini le terme de FCi, nous présenterons quelques théories dont le but est de donner les conditions d'emploi d'un tel déterminant, pour ensuite développer nos intuitions sur ce point.

### 1. Définition de FCi

FCi est l'abréviation de 'Free Choice item' que nous traduisons par 'item à choix libre'. Un item à choix libre permet un libre choix de référents à l'intérieur d'une classe où tous les individus partagent une même propriété. Un déterminant à choix libre, employé dans un GN, permet de donner au nom n'importe quel référent faisant partie de la classe de ce nom. Dans l'exemple suivant, *tout* a un emploi FC.

(1) *Tout chat chasse les souris.*

Dans (1), *tout chat* représente une classe dont tous les individus possèdent la même propriété. *Chat* réfère à n'importe quel individu faisant partie de la classe des chats. Il ne s'agit pas d'un chat précis. Donc, si nous prenons un chat au hasard dans cette classe, ce chat possèdera la propriété de chasser les souris.

En français, plusieurs déterminants peuvent avoir un emploi FC : *tout, n'importe quel, qui que ce soit...*

Notons que pour être considéré comme un FCi, *tout* doit être utilisé directement devant le nom. Aucun autre élément ne doit s'insérer entre lui et le nom. Donc, l'exemple (2) ne contient pas de déterminant FC. Nous donnerons des détails sur ce point dans la quatrième partie de notre exposé.

(2) *Tous les hommes sont mortels.*

## 2. Les contextes favorables et défavorables à *tout* FCi selon Jayez et Tovenà

Selon Jayez et Tovenà (1999, 2004, 2005), *tout* FCi n'est accepté que dans certains : *tout* s'emploie naturellement dans cinq types de phrases. Il s'agit des phrases génériques (1), des phrases dont le verbe a une connotation négative<sup>1</sup> (3), des phrases habituelles (4), des phrases comportant une subordonnée comparative (5) et des phrases de possibilité ou de permission (6).

(3) *Il a refusé tout compromis.*

(4) *Tout arrivant était (habituellement) interrogé.*

(5) *Je préfère Jean à tout autre membre de l'équipe.*

(6) *Ici, tout dossier peut être consulté.*

Concernant les exemples (4) et (6), nous remarquons que leur construction est à la voix passive, contrairement aux autres exemples. Pour vérifier leur acceptabilité dans les mêmes conditions que (1), (3) et (5), nous les mettons à la forme active. Nous notons alors qu'ils peuvent rencontrer un problème d'acceptabilité.

(4)' *Les douaniers interrogeaient tout arrivant.*

(5)' ? *Ici, on peut consulter tout dossier.*

(4)' est parfaitement acceptable et l'emploi de *tout* est conforme à la définition que nous avons fournie du FCi. En effet, dès qu'il y a un arrivant qui se présente, quel qu'il soit, il est interrogé. Par contre, (6)' ne nous paraît pas totalement acceptable

---

<sup>1</sup> Notons que ce type de phrases a un verbe qui a une valeur négative mais ne comporte pas d'élément négatif du type *ne...pas*. Ces verbes (comme *perdre, détruire, briser, ôter* ou *voler*) expriment un fait ou une action qui entraîne la perte ou la destruction du SN concerné. Ce sont des verbes d'achèvement selon la classification de Vendler (1967). Ils traduisent un état résultant qui s'illustre par la disparition de l'objet dont il est question.

*Refuser*, tout comme des verbes du type *s'opposer à, écarter* ou *rejeter* sont un peu différents. Si nous considérons (3), nous ne pouvons avancer la perte ou de destruction des compromis. Il serait plus exact de dire que son emploi amène le locuteur à ne pas considérer les compromis.

car n'importe quel dossier ne peut être consulté; il n'est possible de consulter que les dossiers qui sont présents au moment de l'énonciation. Toutefois, cet exemple ne remet pas en cause le fait qu'une phrase de possibilité ou de permission soit un contexte favorable à *tout* FCi car il est possible de trouver d'autres exemples où il n'y a pas de problème d'acceptabilité :

(7) *Jean peut écrire tout courrier.*

Notons aussi qu'il est parfois nécessaire que le nom soit modifié pour que ce type de phrases accepte *tout*.

(8) a. *Tu peux essayer tout jeu vidéo qui te tente.*  
b. ? *Tu peux essayer tout jeu vidéo.*

Ce phénomène, qui permet de donner à la phrase une plus grande acceptabilité et qui porte sur le GN, est appelé "subtriggering". Ce terme, institué par LeGrand (1975), désigne la possibilité d'améliorer un exemple en modifiant *tout* N par un adjectif, un syntagme prépositionnel ou une relative. Nous appelons *modifieur* ou *modification* l'élément qui modifie le nom. Ce modifieur, pour pouvoir améliorer la phrase, doit indiquer une propriété pertinente du nom, c'est-à-dire, une propriété qui a un rapport avec le reste de la phrase (non-accidentabilité). Si cela n'est pas le cas, la phrase ne peut être acceptable :

(9) a. *L'infirmière a systématiquement vacciné tout enfant qui avait l'âge requis.*  
b. ?? *L'infirmière a systématiquement vacciné tout enfant qui était dans la pièce.*

Selon notre intuition, l'acceptabilité de (9a) réside surtout dans le fait qu'il est tout à fait concevable d'imaginer que l'infirmière n'a vacciné aucun enfant car il n'y en avait aucun qui avait l'âge requis. Dans ce cas, les référents du nom s'apparentent plus à des entités qu'à des individus. Il nous semble que c'est ce dernier point qui permette de légitimer *tout* dans son emploi FCi. Nous développerons celui-ci dans les parties 4 et 5 de notre exposé.

La propriété de non-accidentabilité est très proche de la rigidité (notion de Fine (1995)) qui porte sur la nature modale de la prédication.

(10) *tout* N est rigide par rapport au prédicat qui est affecté à *tout* si et seulement si le fait d'appartenir à l'ensemble non vide des individus qui vérifient N, garantit que le prédicat est vrai pour chaque élément de l'ensemble non vide (D).

Il y a en fait rigidité lorsque nous pouvons appliquer le prédicat de *tout* N à D et que cela dépend des individus qui composent D, de son individuation. Lorsqu'il n'y a pas d'individuation, D varie et alors l'emploi de *tout* devient meilleur. Lorsqu'il y a rigidité, *tout* N devient moins évident.

Le phénomène inverse de la rigidité est appelé la Non Rigidité (NR).

La rigidité intervient surtout lorsque la propriété correspondant à N est accidentelle.

### 3. Quelques théories concernant l'acceptabilité des FCi

Bien que le contexte dans lequel *tout* FCi est employé soit important, il apparaît que celui-ci ne permet pas toujours d'expliquer l'acceptabilité ou l'inacceptabilité de certaines phrases. Effectivement, si nous nous attachons aux différentes théories qui portent sur la légitimation de l'emploi de ces déterminants, nous voyons que l'acceptabilité d'une phrase contenant un FCi est fortement liée au concept de l'existence des individus auxquels le nom quantifié par le FCi réfère.

#### 3.1. *Le déterminant indiscriminatif (Horn (1996))*

Le terme d'indiscriminatif (indis) est donné aux déterminants dans une situation particulière. Cette notion a été développée pour compléter les notions d'item

à polarité (Pi) et FCi. Horn définit un déterminant comme étant indis<sup>2</sup> lorsque celui-ci indique qu'une propriété est valable pour n'importe quel élément d'un ensemble.

Il établit une différence entre les déterminants indis et l'opérateur universel. Si nous considérons que P est une propriété et X un ensemble alors nous aurons :

- avec l'opérateur universel, *tout*  $x \in X$  vérifie P
- avec un indis, si x vérifie P alors  $x' \in X$  peut vérifier P,  $x'$  étant n'importe quel autre élément appartenant à X.

Ce scénario se réalise à l'aide de la substitutalité. Par substituabilité, il est considéré qu'un élément d'une langue (signifiant ou signifié) peut être remplacé par un autre élément, situé au même plan, sans que cela n'entraîne de changement sur d'autres plans.

Cela fait apparaître quelques conséquences : les indis n'apparaissent pas dans toutes les phrases. Ils sont bloqués dans les phrases assertives épisodiques à cause de la substitutalité et se rencontrent généralement dans les cas disjonctifs, les phrases négatives ou les phrases avec un "subtriggering".

### 3.2. *les hypothèses existentielles*

Sous ce nom sont regroupées les différentes hypothèses qui permettent de légitimer la présence d'un déterminant FC au sein d'une phrase. Elles portent un tel nom car toutes ont en commun de mettre en avant le rôle primordial que joue l'existence des individus qui sont les référents de N.

#### 3.2.1. *Le déterminant irréférentiel (Kleiber et Martin (1977))*

Ils proposent de considérer un déterminant FC comme un Déterminant Irréférentiel (DI). Un DI présuppose une classe de référence non vide qui est

---

<sup>2</sup> Les indis se divisent en trois catégories :

- Les indis indéfinis (*n'importe quel, any*) et universels (*tout*)
- Les indis forts (*any, tout*) et faibles (*n'importe quel*)
- Les indis possibles dans des contextes non véridiques (*any*) ou véridiques (*tout, n'importe quel*).

*Tout* est donc défini comme un indis universel, fort et non compatible avec les contextes non véridiques.

composée de sous-classes. Lorsque le DI est *tout*, les sous-classes peuvent être vides et doivent pouvoir l'être.

(14) *L'assureur a envoyé une attestation de prise en charge à tout client qui en avait fait la demande.*

Par exemple, dans (14), il pourrait être le cas qu'aucun client n'ait demandé d'attestation de prise en charge. Donc la classe des clients demandant une attestation pourrait être vide. Cela permet ainsi de légitimer *tout*.

Ainsi, un DI semble bloquer ou même tout à fait stopper la référence. Ce phénomène est l'irréférence.

Mais, dans le cas où le locuteur considère que l'ensemble est vide, il faut absolument qu'il ne possède aucune information. Sinon, la phrase paraît quelque peu bizarre :

(15) *?? Ce que je peux dire, c'est qu'il a adressé une lettre à tout client qui avait demandé des explications. Il se trouve qu'il n'y en avait pas.*

(16) *Ce que je peux dire, c'est qu'il a adressé une lettre à tout client qui avait demandé des explications. S'il n'y en a pas eu, le problème est réglé.*

En effet, lorsque nous comparons ces deux exemples, il est clair que le second semble plus facilement acceptable du fait de la méconnaissance du locuteur. D'ailleurs, par cet exemple, Jayez et Tovenà (1999) indiquent les limites de cette analyse. Pour eux, la contrainte de Kleiber et Martin n'est pas assez précise, car dans (16), nous ne sommes pas forcément dans une situation d'inexistence mais il apparaît plutôt que nous sommes face à une situation de méconnaissance (le locuteur ne connaît aucun élément de l'ensemble des événements). La situation d'inexistence, elle, réfère à toute situation où le locuteur admet que l'ensemble des éléments peut être vide.

Un autre problème, quant à ce type d'analyse, survient lorsque le FCi est employé dans une phrase qui contient un verbe à connotation négative<sup>3</sup>. *Tout* en tant que DI est totalement légitimé dans ce type de phrases. En effet, du fait que ces verbes stoppent l'existence des individus auxquels N réfère, *tout* N devient acceptable. Ceci est visible dans l'exemple (17). Par contre, si nous prenons en compte l'existence des individus qui composent N, nous nous retrouvons avec des phrases non acceptables. Ceci est illustré dans (18). Les propositions ont été faites à Jean, donc elles ont existé. Dans ce cas, Jayez et Tovenia indiquent que la phrase ne peut être acceptable et donc cette hypothèse basée sur l'existence est tout à fait justifiée.

(17) *Jean a exclu toute discussion.*

(18) *?? Jean a refusé toute proposition.*

Mais pour d'autres verbes, cela ne semble pas fonctionner aussi clairement. Nous pouvons citer, par exemple, *perdre* ou *détruire*.

(19) a. *?? L'inondation a détruit toute digue*

b. *L'inondation a détruit tout espoir.*

(20) a. *?? Dans l'incendie, Jean a perdu tout bien.*

b. *Jean a perdu tout contact.*

Dans (19) et (20), il apparaît que les éléments auxquels N réfère ont existé. Dans (20b), Jean a eu des contacts dans le passé et les a perdus actuellement. De même, dans (20a), il avait des biens dans le passé et l'incendie a entraîné leur perte. En fait, l'explication ici ne dépend pas de la notion d'existence mais de la rigidité. De plus, le type de N a son importance. Dans (19a) et (20a), les noms sont concrets alors que les exemples (19b) et (20b), les noms possèdent un trait sémantique [+abstrait].

Donc l'analyse en terme d'existence n'est pas possible pour toutes les phrases qui ont un verbe à connotation négative. Ce type d'analyse est envisageable lorsque le prédicat est négatif fort<sup>4</sup>, comme *exclure* et *refuser*. Par contre, si le prédicat est

<sup>3</sup> Il peut être visible également dans les phrases génériques.

<sup>4</sup> Ce type de prédicats suspend l'existence d'individus dans le temps.

négatif faible<sup>5</sup>, comme *perdre* ou *détruire*, le type de N joue un rôle quant à l'acceptabilité de la phrase.

Contrairement à Jayez et Tovenà, nous acceptons totalement (18). Cette différence résulte peut-être du fait que notre vision du terme de *proposition* doit être différente de celle de Jayez et Tovenà. Pour nous, ce terme est plutôt abstrait alors qu'il peut tout à fait être considéré comme concret. D'ailleurs, d'autres phrases de ce type peuvent être employées :

(21) *L'enquêteur a refusé de dévoiler tout élément.*

(22) *Jean a refusé tout projet.*

Nous sommes face à des prédicats négatifs forts, et pourtant dans ces derniers exemples, il est facilement envisageable de considérer les projets comme existants mais non retenus dans (22) ; tout comme l'existence des éléments non dévoilés dans (21). Mais si nous restons dans leur optique en considérant que (18) n'est pas acceptable, une modification de N permettrait de l'accepter plus facilement :

(23) *Jean a refusé toute proposition émanant du représentant du syndicat.*

D'ailleurs, nous rappelons que la modification de N est un phénomène central dans les analyses existentielles car la modification introduit un espace de variation pour la référence de N.

Cette hypothèse de Kleiber et Martin a été réutilisée sous des formes différentes tout en continuant d'exprimer une idée tout à fait similaire. Nous pouvons citer le principe de la non-existentialité (Dayal (1995)) et celui de la non véridicité (NV) (Giannakidou 1998,2001). Nous ne développerons pas ces théories car elles sont plus adaptées à *any* qu'à *tout*.

### 3.3. *la Non-Individuation*

---

<sup>5</sup> Ceux-ci ajoutent également une présupposition de l'existence des entités dans le passé.

Cette notion entretient d'étroits liens avec la NV de Giannakidou. L'idée principale qui se trame sous le concept de la NI est que les FCi sont indifférents à l'identité exacte de leurs référents.

La NI est formulée non seulement en terme de référence mais aussi en tant que dépendance informationnelle.

(24) *Marie a mieux réussi que toute autre fille de sa classe.*

Nous avons clairement dans cet exemple l'interprétation que Marie a de meilleurs résultats que  $g_1, g_2, g_3 \dots g_n$ ;  $g$  étant une fille de la classe de Marie. Mais toutes les propositions que nous pouvons faire « Marie est plus forte que  $g_1$ ... Marie est plus forte que  $g_n$  » ne déterminent pas le fait que Marie soit supérieure au niveau des qualités qu'elle possède ou momentanément supérieure. Nous avons donc deux interprétations possibles : soit Marie a plus de compétence que les autres filles soit, au moment actuel, elle est en meilleure forme. Mais dans tous les cas, l'identité exacte des autres filles de sa classe n'est pas indispensable pour l'acceptabilité de la phrase.

Jayez et Tovenà (2005) nous donnent cette définition de la NI :

(25) *Si un FCi est accepté dans une phrase S, soit l'interprétation de S est non référentielle, soit cela implique que la forme logique de S dépend d'une formule qui ne mentionne pas d'individu particulier.*

Autrement dit, selon la NI, un FCi est légitimé dans une phrase S, si S :

- a. est non référentielle
- b. communique quelque chose qui ne peut être réduit à l'information référentielle.

Bien que nous soyons persuadées de la pertinence de la NI, l'exemple (24) ne nous convainc pas. Nous pensons que c'est *autre* qui permet de rendre la phrase correcte. Considérons (26):

(26) *?? Marie a mieux réussi que toute fille de sa classe.*

Ici l'identité exacte des autres filles de sa classe n'est pas connue mais pourtant la phrase est très difficilement acceptable.

#### 4. tous les VS tout

Dans la première partie, nous avons indiqué que le déterminant FC était suivi directement d'un nom. *Tous les* ne semble donc pas pouvoir entrer dans le cadre de cette étude. En dehors de sa forme, d'autres facteurs nous montrent qu'il ne partage pas les mêmes propriétés que *tout*.

Tout d'abord, lorsque nous considérons *tout N* et *tous les N*, l'impression que ces GN nous donne, surtout s'ils sont en position sujet, rappelle les GN apparaissant dans des contextes génériques. Nous allons donc nous tourner vers la généricité pour tenter de différencier *tout* et *tous les*.

Bien qu'un GN appartenant à une phrase générique peut revêtir différentes formes, une construction émerge particulièrement ; il s'agit d'une phrase dont le prédicat dénote une propriété et qui contient GN sujet dont le déterminant est un défini pluriel.

(27) *Les alsaciens sont des buveurs de bière.*

Avec une lecture universelle, le GN sujet d'une phrase générique dénote une ou plusieurs entités. En effet, dans des phrases comme (27), le nom ne désigne pas des individus particuliers mais des entités sans ancrage spatio-temporel. Dans cet exemple, il peut donc s'agir de n'importe quel alsacien, vivant, mort ou pas encore né. Le GN sujet dénote des entités qui possèdent une propriété particulière, celle du prédicat. De plus, le fait que cette phrase ne nécessite pas que tous les alsaciens boivent obligatoirement de la bière pour être vraie renforce l'idée d'entité.

Pour l'expression de la généricité, l'emploi de *tout N* ou *tous les N* est plutôt rare. En d'autres termes, de façon intuitive, nous utiliserons plus facilement *les* que *tous les* ou *tout*. Ces deux GN permettent toutefois d'exprimer la généricité. En parallèle à l'exemple (27), nous avons :

(28) *Tous les alsaciens sont des buveurs de bière.*

(29) *Tout alsacien est un buveur de bière.*

Entre ces deux GN, il existe également une différence d'emploi.

Nous remarquons que le contexte de prédilection dans lequel *tous les* apparaît est le contexte discursif. De plus, son emploi semble se limiter à des situations de réfutation. Contrairement à *les*, le N quantifié par *tous les* désigne des individus. Dans (28), il s'agit de tous les alsaciens en tant qu'individus ; cela est dû à un ancrage spatio-temporel. *Tous les N* fait référence aux N présents. Il serait d'ailleurs éventuellement possible de vérifier cela. S'il existe la possibilité de recenser tous les référents de N, il s'agit d'individus.

*Tout N* apparaît lui aussi dans les réfutations mais contrairement à *tous les N*, les noms ne dénotent pas des individus mais des entités. Le fait qu'il est possible que le référent de N soit vide implique que ces référents sont des entités.

Comme les noms des deux GN, *tous les N* et *tout N*, n'ont pas le même type de référents, il ne semble pas judicieux d'étudier *tous les N* en prenant en compte les critères de *tout N*. C'est pour cette raison principale que *tous les* n'entre pas dans le cadre de notre étude.

##### 5. D'autres points à prendre en considération

Dans une phrase, selon le trait [ $\pm$  abstrait] du nom, le GN ne s'interprète pas de la même façon. En effet, lorsque le nom est abstrait, il peut non seulement permettre un libre choix de référents partageant une même propriété mais il peut aussi avoir une paraphrase construite sur le modèle de *toute sorte de*, *tout type de* :

(30) *Tout abus sera puni. (Jean-Bernard POUY, "La Clef Des Mensonges", 1988)*

(31) *Tout membre peut cesser de l'être quand il lui plaît. (Philippe SOLLERS, "Le Cœur Absolu", 1987)*

Cette possibilité d'interprétation pour un GN, composé de *tout* et d'un nom abstrait, a pour incidence le fait qu'une phrase dans laquelle il est employé sera plus facilement acceptable que lorsque le nom est concret. Cette distinction basée sur le trait sémantique [ $\pm$  abstrait] renvoie aux remarques que nous avons faites pour *tout N* employé dans des phrases qui contiennent un verbe à connotation négative. Les phrases avec un tel verbe possèdent plusieurs critères favorables à l'insertion d'un FCi car nous remarquons que la connotation négative du verbe permet également de "désindividualiser" le nom. Si le nom n'est pas un individu, il est donc une entité.

Un autre contexte favorable à *tout N* qui renforce l'idée que N dénote une entité est la phrase contenant un verbe conjugué au futur. D'ailleurs, si nous reprenons l'exemple de Jayez et Tovenà que nous avons remis à la forme active (5), et que nous le mettons au futur, nous voyons que la phrase au futur est meilleure.

(5)" *Ici, on pourra consulter tout dossier.*

Il apparaît toutefois que le caractère modal joue un rôle dans l'acceptabilité de cette phrase car si nous prenons un autre exemple, celui-ci peut ne pas être acceptable :

(32) \* *Ce soir, je lirai tout journal pour me détendre.*

Dans cet exemple, c'est la position du GN qui est problématique. En effet, il est difficile d'obtenir une phrase totalement acceptable lorsque *tout N* est en position objet. Ce problème de position n'est pas seulement réservé aux phrases au futur, il peut apparaître dans tous les types de phrases :

(33) ?? *Les rapaces attaquent tout rongeur.*

(34) *Tout rapace chasse les rongeurs.*

La seule façon d'améliorer (33) est que le nom soit modifié:

(35) *Les rapaces attaquent tout rongeur qui se risque hors de son territoire.*

La modification permet de rendre la phrase meilleure car *tout N* n'a plus tout à fait le même sens. En effet, *tout N* peut être paraphraser par *ceux des N qui*. Nous sommes alors face au partitif.

## 6. Conclusion

Un déterminant pourra être considéré comme étant un FCi si et seulement si:

- il est directement placé après le nom sans qu'aucun autre élément puisse s'intercaler entre lui et le substantif,
- le nom qu'il quantifie dénote une entité
- il permet un libre choix de référents au nom

Selon le trait [ $\pm$  abstrait] du nom, le GN contenant *tout* + ce nom s'interprète de façons différentes :

- 1) Si le nom est concret, seule l'interprétation, donnée dans le troisième point ci-dessus, est possible.
- 2) Si le nom est abstrait, il s'agit d'un FCi qui peut avoir une paraphrase possible en *toute sorte de*, *tout type de*.

Il existe des contextes qui favorisent l'emploi de *tout* FCi :

- les phrases génériques, habituelles, de permission ou de possibilité
- les phrases qui contiennent un verbe à connotation négative ou un verbe conjugué au futur.
- sa position au sein de la phrase (la position sujet est préférable à celle objet)
- si le nom qu'il quantifie est modifié de façon à obtenir une lecture partitive.

## REFERENCES

- DAYAL, Veneeta, 1995 : "Licensing *any* in non.negative/ non.modal contexts", *SALT* V, 72.93.
- FINE, Kit, 1995 : "The Logic of Essence", *Journal of Philosophical Logic* 24, 241-273.
- GIANNAKIDOU, Anastasia, 1998 : *Polarity Sensitivity as (Non) Veridical Dependency*, Amsterdam, John Benjamins.
- GIANNAKIDOU, Anastasia, 2001 : "The meaning of Free Choice", *Linguistics and Philosophy* 24, 659-735.
- HORN, Lawrence R., 1996 : "Pick a theory (not just *any*) theory : Indiscriminatives and the free-choice indefinite", Communication à *Perspectives on Negation*, Groningue, 24 août 1996.
- JAYEZ, Jacques, 1999 : "Any : Entre formel et conceptuel", Handout d'une communication au colloque RSP d'Orléans, 8-10 mai 1999.
- JAYEZ, Jacques & TOVENA, Lucia, 2004 : "*Tout* as a genuine free choice item" in F. Corblin & H. de Swart eds, *Handbook of French Semantics*, Stanford.
- JAYEZ, Jacques & TOVENA, Lucia, 2005 : Free-choiceness and Non Individuation, A paraître dans *Linguistics and Philosophy*.
- JUNKER, Marie-Odile, 1995 : *Syntaxe et Sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun : distributivité en sémantique conceptuelle*, Genève, Droz.
- KLEIBER, Georges & MARTIN, Robert, 1977 : "La quantification universelle en français", *Semantikos* 2, 19-36.
- LEGRAND, Jean Ehrenkranz, 1975 : "*Or* and *Any*: The Semantics and Syntax of Two Logical Operators", Ph.D; dissertation, University of Chicago.
- TOVENA, Lucia & JAYEZ, Jacques, 1999 : "Déterminants et irréférence. L'exemple de *tout*", in J. Moeschler et M.-J. Reichler-Béguelin eds., *Référence nominale et temporelle*, Berne, Peter Lang, 235-268.
- VENDLER Zeno, 1967 : *Linguistics in philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.